

Compte-rendu de la réunion de présentation du projet de la Zac Ferney

Ferney-Voltaire, le vendredi 8 novembre 2013, 16h30 – 18h00

Participants :

Gilles Bouvard pour la CCPG

Mathieu-Hô Simonpoli et Laurène Perroud de l'agence Seura

Philippe Quaglia et Denis Bucher pour l'APiCy

Objet : Suite [aux remarques faites par l'APiCy lors de la procédure de consultation publique de la Zac de Ferney](#), M. Bouvard nous a invité à une réunion avec la société Seura pour nous présenter le projet.

Discussion :

Nous discutons autour des plans détaillés de la future Zac. Les principaux changements par rapport à l'état actuel sont le remplacement du rond-point à l'entrée de Ferney par une place, nommée «place du Jura». Cette place servira entre autre de station de bus pour le BHNS, l'arrêt de celui-ci étant au milieu. La circulation automobile sera réglée par des feux, et sur la voirie existante les bandes centrales seront réservées au BHNS. De nouvelles voiries sont créées pour desservir les nouvelles constructions de la ZAC, mais ce sont des voies en sens-unique limitées à 30 km/h pour les voitures et à double-sens pour les vélos (avec bande cyclable marquée au sol). Une liaison avec le quartier de la Poterie est réalisée de la même manière (rue 30 km/h sens-unique voiture double-sens vélo) en utilisant l'actuel chemin de la Brunette.

La liaison cyclable entre la place du Jura (ex rond-point) et la douane avant le tunnel sous l'aéroport est réalisée par une large piste cyclable bi-directionnelle (4.4 m) en prolongation de celle du tunnel. Cette piste est séparée de la chaussée par un alignement d'arbres, le stationnement sauvage ne devrait donc pas y être possible. La piste rejoint ensuite la rue de Genève en traversant la RD35 à un carrefour à feux. Partout des trottoirs sont mis en place. Par contre, la douane en elle-même n'est pas incluse dans le projet, et les douaniers ne semblent pas prêts à laisser passer la piste cyclable bi-directionnelle dans la douane. Il faudrait donc en théorie, en venant de Genève à la sortie du tunnel, traverser la chaussée pour franchir la douane, puis la retraverser pour retourner sur la piste cyclable ! Espérons que le bon sens réussira à s'imposer !

En ce qui concerne les places de stationnements vélo, la CCPG se pose des questions sur le nombre de places à prévoir dans les immeubles de bureau. Nous avons rappelé l'importance du stationnement pour développer l'usage du vélo, il devrait en principe toujours être plus facile de prendre son vélo que sa voiture. Cela permettrait de grandement diminuer les petits déplacements en voiture (< 3 km) qui représentent pourtant plus d'un déplacement automobile sur deux. Nous convenons de transmettre à l'agence Seura les références Suisses en ce domaine¹.

1 Ce que nous avons fait dès le 11/11: «Recommandation pour la planification, la réalisation et l'exploitation des stationnements vélos». Lien : http://www.astra.admin.ch/themen/langsamverkehr/00482/index.html?download=NHZLpZeg7t.Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDe1B6fGym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--&lang=fr et «Accessibilité des commerces à pied et à vélo», qui comporte entre autre un chapitre (4.2), dédié au stationnement. : http://www.astra.admin.ch/themen/langsamverkehr/00483/index.html?download=NHZLpZeg7t.Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDe4N_gmym162epYbg2c

Sur les autres aspects du projet, un soin particulier semble aussi être apporté à l'éclairage, modéré et destiné essentiellement aux piétons, et sur le revêtement, permettant de bien discerner les bandes cyclables (revêtement légèrement brillant, comme devant la gare Cornavin).

Le projet doit maintenant être validé par la mairie de Ferney et par la CCPG. La réalisation est prévue pour 2015-2016. Nous avons demandé que lors de la phase de travaux la circulation des cyclistes et des bus soit bien prise en compte, et si possible, pas trop péjorée (du moins pas plus que celle des automobiles).

Conclusion

La réalisation de ces aménagements, et en particulier la suppression du rond-point et la mise en place d'une piste cyclable bi-directionnelle entre la sortie du tunnel et l'entrée de Ferney sont très positifs. Nous nous réjouissons de l'attention qui est apportée généralement dans le projet aux aménagements piétons et cyclables. Nous attirons l'attention sur le besoin en stationnements vélos, et sur le problème du franchissement de la douane.